

# COMMISSION DEPARTEMENTALE PROMOTION ARBITRAGE

## PV réunion du 24 octobre 2018

**Présents** : Messieurs Thery-Simonin Valentin, Monneret Jean-Pierre, Girod Patrick, Stepien Bernard, Monnet Thomas et Vincent Didier

**Excusés** : Messieurs Lambert Guillaume, Khelili Farid et Baudry Jacques.

Début de la réunion à 18h30

### **I / Traitement du fichier UNSS**

La FFF a envoyé à l'ensemble des districts, un fichier répertoriant l'ensemble des officiels UNSS de la saison 2017-2018. Sur le District du Jura, 30 jeunes officiels ont été identifiés. Parmi eux, Yann Schwab, jeune arbitre de District a obtenu la pastille Nationale, 6 ont obtenu la pastille académique et les autres ont obtenu le niveau départemental. Par convention entre la FFF et l'UNSS, la pastille Nationale permet à l'officiel de bénéficier du statut JAL. Ainsi, une demande sera formulée auprès de la CRA et de l'intéressé pour le présenter en JAL.

#### Actions à mener :

Les autres joueurs présents dans le fichier sont majoritairement des joueurs en activité et licenciés dans des clubs du Jura. 2 actions différentes seront menées :

- Pour les joueurs licenciés : un e-mail sera adressé au référent arbitre du club.
- Pour les joueurs non licenciés : un e-mail sera adressé au référent UNSS du lycée.

### **II / Développement de la filière « Arbitre Auxiliaire » :**

Constat : Seulement 4 arbitres auxiliaires sont licenciés dans le District.

Objectif : Relancer et promouvoir ce statut. Pour rappel, l'arbitre auxiliaire bénéficie d'un statut privilégié qui lui permet d'être prioritaire pour officier sur un match en cas d'absence d'arbitre officiel. L'arbitre auxiliaire permet également de couvrir un club de 4<sup>ème</sup> division.

#### Actions à venir :

- Formation des arbitres auxiliaires durant la première journée de la formation initiale
- Envoi d'un e-mail à tous les clubs pour promouvoir la fonction de l'arbitre auxiliaire. Un e-mail spécifique sera envoyé aux 3 clubs de 4<sup>ème</sup> division qui sont en infraction et pour lesquels l'arbitre auxiliaire permet de couvrir le club.
- Mettre en avant la fonction lors des réunions de secteur.

### **III / Budget CDPA :**

Un courrier de demande de budget sera adressé au Président du district du Jura afin de financer les actions de la CDPA à savoir les parrainages et les réunions de secteur.

**IV / Mise à jour des listings des secteurs :**

Dorénavant, les listes des arbitres par secteur seront actualisées régulièrement via une extraction FOOT 2000 réalisé par Didier puis une centralisation et un envoi aux responsables de secteur par Valentin.

**V / Objectif de féminisation :**

Des actions de promotion de l'arbitrage sont envisagées dans le cadre des rassemblements féminins. Prévoir une réunion avec le pôle féminin pour définir les contours des actions à mener.

**VI / Prochains sujets à aborder durant les réunions de secteurs :**

Plusieurs idées de sujets à traiter lors des réunions de secteurs sont proposées :

- Consignes d'avant match
- Rédaction d'un rapport
- AFAF / UNAF
- Rappel du carton blanc
- Formation initiale / Arbitres auxiliaires

**Jean-Pierre Monneret**  
**Secrétaire**

**Valentin Thery-Simonin**  
**Président**